

18^e Session de l'Assemblée générale de
l'UICN – l'Union mondiale pour la nature
Perth, Australie 28 novembre-5 décembre 1990

18.12 Programme Sahel de l'UICN

RECONNAISSANT le fait que la région du Sahel, y compris la Corne de l'Afrique, connaît actuellement une grave crise économique, alimentaire et écologique, caractérisée par une pauvreté massive, une pluviosité faible et irrégulière, une baisse de la productivité des terres, une croissance démographique élevée et des prélèvements excessifs de la faune;

RECONNAISSANT EN OUTRE que le Sahel possède des caractéristiques différentes de celles des autres régions arides, mais qu'il existe aussi des similitudes entre le Sahel et d'autres régions arides dans le fonctionnement des écosystèmes;

CONSIDERANT les activités déjà entamées par plusieurs organismes d'aide dans la région sahélienne et notant avec intérêt la création de l'observatoire Sahara-Sahel;

RECONNAISSANT ENFIN les progrès accomplis par le Programme Sahel de l'UICN au cours des trois dernières années;

L'Assemblée générale de l'UICN - l'Union mondiale pour la nature, réunie du 28 novembre au 5 décembre 1990 à Perth, Australie, pour sa 18^e session:

1. DEMANDE que, parallèlement à la poursuite et au renforcement du Programme de l'UICN au Sahel, dans la limite des ressources disponibles, en tant que programme régional distinct, un programme thématique soit établi pour apporter un appui scientifique et technique au Programme Sahel et à d'autres programmes régionaux de l'UICN, tels que les programmes Asie/Pacifique, Afrique australe et Pakistan;
2. PRIE les gouvernements des pays concernés de reconnaître les efforts déployés par leurs citoyens en matière de conservation, dans le cadre du développement durable, en renforçant leur engagement vis-à-vis de la protection de la faune du Sahel.